

Conseil de quartier Saint-Victor

Jeudi 7 novembre 2024, 18h00 à 20h30

Mairie du 5^e, 21 Place du Panthéon

Salle Pierrotet

En présence de

Florence BERTHOUT, Maire du 5^e

Edouard CIVEL, Adjoint à la Maire

Benjamin ISARE, Adjoint à la Maire

Violaine HACKE, Conseillère d'arrondissement

Laurent Audouin, Conseiller d'arrondissement

Loan NGUYEN, Directeur de cabinet de la Maire du 5^e

Zeina MRAD, Chargée de Participation Citoyenne à la mairie du 5^e

Des conseillers de quartier : Anne VICHER, Esther MALKA, Françoise MANCHON-COLLE, Virginie SAVIN, Xavier MAZABRAUD, Caroline LEMERLE, Marie-Pierre LANGLOIS, Nadia LAIBI, Anis HAMDANI, Cyprien GAY, Philippe GALLAY, Françoise-Marie FERAL, Marième DIOP, Anne-Cécile COCHET.

Ordre du jour:

- Transformation du 19 rue des Bernardins en une pension de famille
 - Nicolas MOUYON, Directeur Maitrise d'Ouvrage, Paris Habitat
 - Thibault FEUGA, Chargé de programmes, Paris Habitat
- Végétalisation dans le quartier
 - Dominique MAULON, Chef de la Division Sud, Service de l'Arbre et des Bois
- Collecte des déchets
- Retour sur les emplacements des arceaux à vélos
- Questions et projets divers

Madame la Maire, *Florence BERTHOUT*, ouvre la séance à 18h accueille le public et remercie les différents intervenants de leur présence. Elle annonce qu'une réunion dédiée au projet sur le site de l'École Polytechnique est en cours de préparation et la date sera annoncée prochainement.

Elle annonce également qu'une visite guidée de la mairie, réservée aux conseillers de quartier sera bientôt mise en place. Elle permettra de découvrir le fonctionnement du guichet unique, la Maison des Aidants et les différentes expositions accueillies au sein de la mairie.

Transformation du 19 rue des Bernardins en une pension de famille

Nicolas MOUYON, rappelle que le projet de création d'une pension de famille au 19, rue des Bernardins, a été confié à Paris Habitat en tant que maître d'ouvrage, dans le cadre d'un bail emphytéotique d'une durée de 65 ans. Il rappelle aussi que ce site a fait l'objet d'une occupation temporaire d'un centre d'hébergement d'urgence géré par Emmaüs jusqu'au 13 septembre 2024. Il indique que le programme prévoit la création de 23 logements de type studio destinés principalement à des personnes seules. Un local associatif au rez-de-chaussée sera ouvert au public et géré par Emmaüs.

Carine MALARI, responsable travaux de l'entreprise Becia, indique que les travaux ont débuté en octobre 2024 pour une durée de 16 mois. Le chantier est sous le contrôle d'un expert indépendant mandaté par le tribunal administratif. Celui-ci prendra contact avec les syndicats mi-novembre 2024.

Elle énumère les différents travaux qui vont avoir lieu, à savoir :

- La végétalisation de la cour arrière et de la toiture
- L'isolation intérieure des murs côté rue et isolation extérieure côté cour

- Le réaménagement complet de l'intérieur
- La démolition partielle d'un bâtiment dans la cour pour agrandissement
- L'installation d'un ascenseur dans la petite cour.
- Le remplacement de toutes les menuiseries pour répondre aux normes thermiques et acoustiques.

Thibault FEUGA souligne que Paris Habitat mettra tout en œuvre pour minimiser les nuisances sonores et l'impact sur les riverains ainsi qu'à respecter les normes de construction et plus tard le fonctionnement à faible consommation énergétique.

Il indique que la période la plus bruyante pourrait être comprise entre la mi-décembre 2024 et juillet 2025.

En cas de besoin les contacts chantiers seront :

- Riyad Sekouri : rsekouri@becia.fr / 07 48 15 52 73
- Thibault Feuga : bernardins@parishabitat.fr / 01 71 37 00 00

Les riverains peuvent contacter les responsables pour un suivi ou des questions spécifiques.

Le coût global de ce chantier s'élève à environ 4 millions d'euros, couvert par des subventions, des prêts, et des fonds propres Paris Habitat.

Point végétalisation dans le quartier:

Dominique MEULON indique que la Place de la Contrescarpe, réhabilitée en 2017, accueillait initialement quatre paulownias. Chaque arbre, numéroté, fait l'objet d'un suivi phytosanitaire annuel, ainsi que d'un diagnostic approfondi quinquennal, classant leur état de 1 (parfait) à 4 (défauts structurels graves). Deux arbres, plus anciens, ont été abattus en 2021 et remplacés en 2022. Parmi ces remplacements, un arbre n'a pas repris, probablement en raison d'un arrosage excessif, un phénomène pourtant rare (taux habituel de rejets : 2 à 3 %). Les deux paulownias adultes présentent un dessèchement en hauteur. Ce problème, inattendu au vu des examens réguliers de la base des arbres (absence de cavités ou de racines rongées), s'explique probablement par des dégâts infligés aux racines superficielles lors des travaux de réaménagement. Ces derniers avaient abaissé de 20 cm le niveau du sol, compromettant les racines traçantes. Les enseignements tirés de cet incident ont conduit à une modification des pratiques à l'échelle parisienne : depuis deux ans, les pieds d'arbres existants ne sont plus végétalisés avec des jardinières afin d'éviter d'endommager leurs racines. Sur la Place de la Contrescarpe, les arbres abattus seront remplacés par de nouveaux paulownias avec une plantation prévue entre le 25 novembre et Noël.

Quant aux Arènes de Lutèce, *Dominique MEULON* précise que l'alignement de 11 pterocaryas, situés en haut de l'escalier, est concerné par un abattage imminent. Ces arbres, âgés de 70 ans, présentent des signes de dégradation malgré leur apparence saine. Les plaies profondes, résultant d'une taille drastique en 2005, ont conduit à la formation de cavités creuses et de pourriture. Les branches sont désormais ancrées sur une faible épaisseur de bois, compromettant leur stabilité. Des champignons, notamment des ganodermes, et des fissures détectées au niveau des collets (confirmées par résistographe) augmentent le risque de chute. Ces arbres ont fait l'objet d'une surveillance régulière, et leur état actuel impose leur abattage pour des raisons de sécurité. Il indique qu'un affichage sera mis en place pour informer le public des raisons de ces abattages. Les arbres contaminés par des champignons seront évacués avec précaution pour éviter la propagation des spores. Les autres arbres seront broyés pour un usage interne dans d'autres jardins municipaux. En remplacement des 11 pterocaryas, ainsi que des quatre arbres récemment abattus au même emplacement, 17 frênes (*Fraxinus Angustifolia* Raywood), appréciés pour leur belle coloration, seront plantés. Deux autres frênes viendront compléter ce programme ailleurs dans les Arènes. La plantation est prévue pour février 2025.

Sur la question des chênes morts de la rue Claude Bernard *Dominique MEULON* confirme qu'ils seront remplacés.

Sur la question de végétalisation de rues, *Edouard CIVEL* indique que 70m² de jardinières sont en cours d'installation dans les rues Poissy/Pontoise ainsi que 60m² de végétalisation dans la rue des Boulangers.

Concernant la demande d'une possible végétalisation au croisement Monge-Cardinal Lemoine, *Edouard CIVEL* précise que le budget ne le permet pas car l'enveloppe aménagement a été fléchée sur la moitié sud de l'arrondissement.

Collecte des déchets

Edouard CIVEL indique qu'en plus des neuf points de collecte de biodéchets qui existent actuellement dans l'arrondissement, dix trilib supplémentaires trouveront leurs places d'ici moins d'un an. Il précise que le dysfonctionnement de l'ouverture de certaines poubelles a été remonté à la direction concernée. Il rappelle de le signaler sur l'application « Dans ma Rue » en cas de problèmes. Il est également mentionné que des points de collecte pour les bio-déchets seront installés à proximité des écoles de l'arrondissement.

Arceaux à vélos

Edouard CIVEL confirme que les propositions précédemment discutées sont déjà largement intégrées dans les projets en cours et feront l'objet d'un déploiement significatif au cours de l'année à venir. Il indique que le déroulement des travaux connaît un certain délai. Ce retard résulte de la décision de regrouper temporellement les interventions prévues avec celles découlant des dispositions de la Loi LOM de 2019. Cette loi prévoit notamment l'installation d'arceaux vélos à proximité de chaque passage piéton, dans le but d'améliorer la visibilité et de renforcer la sécurité des usagers. La méthode adoptée repose sur une planification par quartier, avec des travaux confiés à des prestataires spécialisés. Les interventions sont organisées en trois étapes distinctes, chacune réalisée par des acteurs dédiés : Carottage, Désamiantage, Installation des équipements.

Suite à un problème soulevé lié à l'espacement entre les arceaux vélos *Edouard CIVEL* indique qu'un vœu sera proposé afin de corriger cette situation et améliorer la commodité de ces installations pour les usagers.

Questions et projets divers :

1- Pièges à rats connectés

Benjamin ISARE présente un projet d'acquisition de pièges à rats connectés. Il indique que cette initiative fait suite à une expérimentation réussie dans le 17^e arrondissement, où ces dispositifs se sont révélés efficaces tout en minimisant la souffrance des animaux capturés, selon les retours.

Une discussion sur le sujet a eu lieu et d'autres méthodes de lutte contre les nuisances animales ont été rappelées : par asphyxie ou par introduction de prédateurs.

Suite à cette discussion le conseil a validé l'acquisition de 2 pièges à rats connectés pour un investissement maximal de 2000 euros avec 500€ de dépenses liées au fonctionnement sur une période de 12 mois. Ces 2 pièges pourront être implantés dans l'un des squares du quartier.

2- Projet de laverie au 19 rue des Bernardins

La proposition d'installer une laverie dans le local d'Emmaüs au 19 rue des Bernardins a été adoptée et sera transmise aux responsables.

3- Problématique des SDF alcoolisés et leurs chiens sans muselières souvent de catégorie 4

Place Maubert, derrière l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet et dans le square Paul Langevin *Benjamin ISARE* confirme avoir averti le Commissaire sur ce sujet et que des passages quotidiens de la police nationale et municipale permettent de limiter les nuisances que ces attroupements peuvent générer.

4- Inauguration de Notre Dame :

Les Conseillers de quartier prendront contact avec le diocèse pour étudier la possibilité d'organiser des visites guidées, pour les habitants du 5^e et tout particulièrement du quartier Saint-Victor.

5- Nuisances de la brocante Jussieu *Benjamin ISARE* propose une réunion sur site le dimanche 1^{er} décembre pour discuter avec les organisateurs, en présence de Mme LAIBI.

Proposition de financement des deux projets du Budget Participatif soumises au vote mais non lauréates : La rénovation du mur de l'école Rollin (10 000€) et l'aménagement d'un espace

de stockage aux Arènes de Lutèce (10 000€). Ces deux propositions non pas été retenues par les Conseillers de quartier.

Séance levée à 21h